

Extrait du registre des délibérations

Conseil communautaire du 15 juin 2017

Objet : RS - Fonds de concours d'aide aux communes rurales défavorisées - Proposition d'attribution d'aide pour la création de la nouvelle mairie et d'un espace multiservices dans le bâtiment Viand à Puygros

• date de convocation le 09 juin 2017

• nombre de conseillers en exercice : 81

L'an deux mille dix-sept, le jeudi quinze juin à vingt heures, les membres du Conseil communautaire de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, légalement convoqués, se sont réunis à Chambéry, Parc des expositions, Hall des conventions, sous la présidence de Xavier Dullin, président de Chambéry métropole - Cœur des Bauges.

• étaient présents : 65

Aillon-le-Jeune

Philippe Trepier

Aillon-le-Vieux

Christian Gogny

Arith

Pierre Gerard

Barberaz

David Dubonnet - Yvette Fetaz

Barby

Catherine Chappuis

Bassens

Anne Manipoud - Alain Thieffenat

Bellecombe-en-Bauges

Challes-les-Eaux

Chambéry

Daniel Grosjean

Philippe Bard - Françoise Bovier-Lapierre - Aloïs Chassot - Nathalie Colin-Cocchi - Michel Dantin -

Jean-Claude Davoine - Xavier Dullin - Henri Dupassieux - Mustapha Hamadi - Muriel Jeandet -

Delphine Julien - Sylvie Koska - Bernadette Laclais - Claudette Levrot-Virot - Françoise Marchand -

Christian Papegay - Pierre Perez - Benoit Perrotton - Patrick Roulet - Isabelle Rousseau -

Jean-Pierre Ruffier - Dominique Saint-Pierre - Walter Sartori - Alexandra Turnar

Jean-Pierre Beguin - Suzanne Boucher - Florence Vallin-Balas

Cognin

Curienne

Doucy-en-Bauges

Marie Perrier

Ecole

Annick Bonniez

Jacob-Bellecombette

Brigitte Bochaton

Jarsy

La Compôte

Jean-Pierre Fressoz

La Motte-en-Bauges

Damien Regairaz

La Motte-Servolex

Luc Berthoud - Christiane Boisselon - Denis Callewaert - Anne Routin - Sylvie Vuillemet

La Ravoire

Marc Chauvin - Patrick Mignola - Françoise Van Wetter

La Thuile

Dominique Pommat

Le Châtelard

Pierre Hemar

Le Noyer

Philippe Gamen

Les Déserts

Lescheraines

Albert Darvey

Montagnole

Gilles Blanc

Puygros

Gérard Marcucci

Saint-Alban-Leysse

Michel Dyen

Saint-Baldoph

Christophe Richel

Saint-Cassin

Philippe Dubonnet

Sainte-Reine

Saint-François de Sales

Saint-Jean-d'Arvey

Bernard Januel

Saint-Jeoire-Prieuré

Jean-Marc Léoutre

Saint-Sulpice

Louis Caille

Sonnaz

Daniel Rochemaix

Thoiry

Jérôme Esquevin

Vérel-Pragondran

Jean-Pierre Coendoz

Vimines

Lionel Mithieux

• conseiller excusé représenté par un suppléant : 1

Jean-Maurice Venturini

• conseillers excusés ayant donné pouvoir : 9

de Michel André à Xavier Dullin - de Josiane Beaud à Michel Dantin - de Jean-Luc Berthalay à Pierre Hemar - de Driss Bourida à Brigitte Bochaton - de Jean-Benoît Cerino à Bernadette Laclais - de Pierre Duperier à Albert Darvey - de Céline Lapoléon à Michel Dyen - de Pascal Mithieux à Anne Routin - de Bruno Stellan à Aloïs Chassot

• conseillers excusés : 7

François Blanc - Stéphane Bochet - Frédéric Bret - Christine Dioux - Marie-José Dussauge - Maryse Fabre - Dominique Mornand

Conseil communautaire du 15 juin 2017

délibération n° 212-17 C

objet **RS - Fonds de concours d'aide aux communes rurales défavorisées - Proposition d'attribution d'aide pour la création de la nouvelle mairie et d'un espace multiservices dans le bâtiment Viand à Puygros**

Luc Berthoud, vice-président chargé de l'agriculture périurbaine, des cours d'eau, du développement durable, des espaces naturels et de la transition énergétique, rappelle que la Communauté d'agglomération intervient sur la thématique du soutien à la vie locale et à l'animation de proximité ainsi que pour la définition des problématiques des territoires ruraux.

La délibération n° 154-17 C du Conseil communautaire du 18 mai 2017 conserve la possibilité d'intervention du fonds de concours des communes rurales défavorisées sur le dossier de la mairie de Puygros avec les critères d'intervention prévus par la délibération n° 069-09 C du Conseil communautaire du 28 mai 2009 d'instauration du Fonds d'aide aux communes rurales défavorisées.

Les travaux réalisés par la commune de Puygros consistent à réhabiliter le bâtiment Viand propriété de la commune. Les travaux ont permis d'aménager les locaux pour la nouvelle mairie, les ateliers techniques, des sanitaires publics, un espace multiservices et des logements.

Le coût total de l'opération s'élève à 791 365 € HT. Le plan de financement est le suivant :

Organisme	Montant
Département FDTP	171 200 €
Département FDEC	72 000 €
Département CTS	19 272 €
Département Mini-Contrats	104 825 €
Fonds de concours Chambéry métropole - Cœur des Bauges	50 000 €
Commune de Puygros	374 068 €
TOTAL	791 365 €

Par délibération du 25 février 2011, la commune de Puygros a sollicité Chambéry métropole - Cœur des Bauges afin de pouvoir bénéficier du fonds de concours d'aide aux communes rurales défavorisées.

Vu les statuts de Chambéry métropole - Cœur des Bauges,

Vu la délibération n° 154-17 C du Conseil communautaire du 18 mai 2017 conservant la possibilité d'intervention du fonds de concours des communes rurales défavorisées sur le dossier de la mairie de Puygros,

Vu la délibération du Conseil municipal de Puygros du 25 février 2011,

Vu les avis de la commission chargée du suivi de l'agriculture périurbaine, des cours d'eau, du développement durable et des espaces naturels du 10 mai 2011 et du 4 mai 2017,

Vu les crédits disponibles,

Le Conseil communautaire de Chambéry métropole - Cœur des Bauges, après en avoir délibéré et à l'unanimité :

Article 1 : accorde une aide de 50 000 € à la commune de Puygros au titre du Fonds d'aide aux communes rurales défavorisées pour la création de la nouvelle mairie et d'un espace multiservices dans le bâtiment Viand.

le président,
Xavier Dullin

Accusé de réception – contrôle de légalité

Nature de l'acte : Délibération

Numéro attribué à l'acte : 212-17 C

Objet de l'acte : RS - Fonds de concours d'aide aux communes rurales défavorisées - Proposition d'attribution d'aide pour la création de la nouvelle mairie et d'un espace multiservices dans le bâtiment Viand à Puygros

Thème Préfecture : 7 - Finances locales 8 - Fonds de concours 1 - Entre un EPCI à fiscalité propre et ses membres

Date de l'acte : 15 juin 2017

Annexe :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20170615-lmc1H19710H1-DE

Identifiant unique de l'acte : lmc1H19710H1

Date de transmission en Préfecture : 23 juin 2017

Date de réception en Préfecture : 23 juin 2017